

Projet innovateur

Coopérative d'habitation des grandes familles

PAR LOUISE DAIGLE

Il n'est pas d'hier que la Ville de Sherbrooke accueille en son sein des personnes immigrantes. Elle s'est même dotée, en mai 2004, de la première politique municipale en matière d'intégration au Québec. Récemment, d'autres communautés se sont ajoutées à une liste de pays déjà variée, modifiant le portrait des familles immigrantes dans notre ville. En effet, parmi les familles originaires du Congo (RDC), du Burundi, de la Colombie, du Togo, etc., il n'est pas rare de rencontrer des familles composées entre six et onze enfants. D'où la difficulté de trouver des logements suffisamment grands et adaptés à leurs besoins. Pour ce faire, quelques personnes, dont monsieur Malekesa Oboo, soutenues, entre autres, par la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie, ont élaboré le projet d'une coopérative d'habitation des grandes familles.

Le contrôle des naissances et la place grandissante de la femme sur le marché du travail a fait en sorte que la famille québécoise d'aujourd'hui compte entre deux et cinq membres. Par conséquent, les entrepreneurs d'immeubles locatifs ont suivi le courant et réduit le nombre de pièces dans les appartements. Voilà une des raisons pour lesquelles les nouvelles familles immigrantes qui viennent s'établir ici depuis peu, éprouvent tant de difficulté à se loger convenablement. Face à cette importante pénurie de vastes logements, elles ont manifesté leur inquiétude, puis passé à l'action. Bien qu'elles mettent beaucoup d'efforts pour une intégration qui soit des plus harmonieuses dans leur société d'accueil, elles demeurent préoccupées par la réussite de leurs enfants à l'école et dans la société en général.

Problèmes réels

Peu importe que les familles nombreuses soient d'ici ou d'ailleurs, les problèmes engendrés par des logements inappropriés sont multiples : a) surpeuplement des appartements (dans la plupart des cas un 5 1/2 pour une famille de six à neuf personnes) b) état de santé affecté par l'étroitesse de l'appartement et de la proxi-

mité (cause de promiscuité) c) problème de voisinage à cause de va-et-vient pour faire les devoirs (lorsque dans l'obligation d'occuper des logements connexes d) problème de voisinage à cause de va-et-vient des

Face à cette pénurie de vastes logements, les grandes familles immigrantes ont manifesté leur inquiétude, puis passé à l'action.

enfants (cause de bruit) e) discrimination des propriétaires selon le nombre d'enfants, de leurs âges et du fait que ces familles soient en général prestataires de l'aide sociale f) liste d'attente très longue afin d'accéder à un HLM. Il va sans dire qu'un tel contexte risque de les affecter psychologiquement.

À moyen terme, les conséquences peuvent être graves autant pour les adultes que pour les enfants : a) mauvais état de santé des occupants de ces appartements qui se traduit par un fardeau pour la société b) réussite scolaire plus difficile avec des risques potentiels de délinquance c) intégration dans la société d'accueil compromise.

Un comité provisoire a donc été mis en place composé de membres de grandes familles. Des organismes d'accueil tels que le Service d'Aide aux Néo-Canadiens et le Service d'immigration de la Ville de Sherbrooke ont soutenu le projet afin d'en assurer sa réussite. Par ailleurs, l'Association des locataires de Sherbrooke l'a épaulé politiquement. La coopérative des grandes familles et la Fédération des coopé-

tives d'habitation de l'Estrie ont élaboré le projet, puis l'ont présenté à la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui, par la suite, a autorisé la construction de 24 logements. La Ville de Sherbrooke a accordé un terrain sur la rue Kingston. L'annonce officielle a été faite le 9 mars 2006 par l'ancienne

ministre des Affaires municipales et de la famille, madame Nathalie Normandeau.

Le projet de 48 familles nombreuses et plus comprendra trois modules de huit unités en rangée afin d'aider le mieux possible à recréer le mode de vie des familles immigrantes. La

construction devrait débuter sous peu. Grâce à la ténacité de tous ces gens, principalement celle de Malekesa Oboo, ce rêve est devenu une réalité.

Source : OBOO, Malekesa.
Projet : Coopérative d'habitation des grandes familles (initiée par la base)



Illustration : FRAPRU, septembre 1999

Coopérative des grandes familles : un chantier qui sera bientôt en marche !

Solidarité populaire Estrie invite la population de l'Estrie à célébrer le 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs



Rassemblement

1^{er} mai à 17 h 00

Bureaux du Premier Ministre Jean Charest
(Place des congrès, 2665, King Ouest, à Sherbrooke)

Information : Suzanne Labbé, 819 562-9547



Dessin : Perspectives CSN, hiver 07

ÉDITORIAL

Élections provinciales

Le scrutin proportionnel, ça presse !

Les résultats des élections provinciales du 26 mars dernier nous démontrent, une fois de plus, la nécessité d'une réforme en profondeur de notre système électoral. D'un vote « stratégique » à un vote de « protestation », en passant par un taux d'abstention élevé (malgré une lutte serrée des trois principaux partis...), il nous semble que le vote strictement basé sur l'addition de circonscriptions « gagnées » pour désigner le parti vainqueur n'a plus sa place au Québec.

Quand nos voix sont absentes...

Malgré la tendance à voter « stratégique » (pour ne pas perdre son vote et/ou gagner ses élections), des milliers de citoyens et de citoyennes ont voté pour Québec solidaire et le Parti vert (plus de 305,000 votes !). Pourtant, aucun de ces partis n'aura des représentantEs à l'Assemblée nationale. Avec un scrutin proportionnel, chacun de ces partis aurait pu combler un minimum de quatre (4) sièges. Évidemment, avec un tel mode de scrutin, on peut facilement présupposer que ces partis auraient obtenu encore davantage de votes... Mais non, les trois partis siégeant actuellement à l'Assemblée nationale préfèrent reporter d'année en année une réforme du mode de scrutin et ainsi cautionner le fait que des milliers (sinon des millions) de personnes voient leur vote aucunement pris en compte.

Bien plus, on peut affirmer que le présent gouvernement, surtout minoritaire, a plus ou moins de caution pour gouverner puisqu'il a obtenu seulement 33 % des votes. Plus de 67 % des électeurs et des électrices ont donc préféré une autre option politique...

Pourtant le PQ possède dans son programme un article en faveur de la proportionnelle, et ce, depuis sa fondation en 1969 (eh oui, vous avez bien lu...). Le premier ministre Charest s'était engagé à effectuer des changements lors de la première année de son mandat en 2003 et l'ADQ (long-temps défavorisé par le type de scrutin actuel) est aussi en accord pour établir un scrutin proportionnel. Alors...

Autre constat malheureux : les femmes constitueront 24,8 % des députéEs, un recul face au 32 % lors du déclenchement des élections. Par ailleurs, soulignons l'arrivée heureuse d'un premier député autochtone.

Pour que cela cesse au plus tôt...

Plusieurs consultations ont eu lieu ces dernières années sur le remplacement de l'actuel mode de scrutin. Toutes ont conclu à la nécessité et à l'urgence de doter le Québec d'un mode de scrutin dont les résultats seraient véritablement proportionnels et qui seraient accompagnés de mesures favorisant une meilleure représentation des femmes et des minorités ethnoculturelles. Le temps d'agir est venu !

Pour que ça bouge, nous croyons que cette question doit être prise en charge par les organisations sociales (syndicats, associations étudiantes, organismes communautaires, etc.) et ne plus être laissée entre les mains du politique.

En ce sens, nous invitons les lecteurs et lectrices à appuyer la présente démarche initiée par différentes organisations se préoccupant de cette question et de signer la pétition en cours.

Pour que nos votes comptent réellement, agissons !

PAR LE COLLECTIF D'ENTRÉE LIBRE

Vous pouvez signer la pétition à l'adresse suivante : <http://www.nouveaumodedescrutin.net/>

OMNES AEQUO ANIMO PARENT UBI DIGNI IMPERANT (SYRUS)



Les hommes suivront allègrement ceux d'entre eux qui en sont dignes ! (Syrus)

Post folie électorale

PAR BENOÎT PILOTTE

Dans l'édition de mars 2007, je terminais le billet en souhaitant que les trois chefs de gros partis politiques réalisent qu'ils ne méritent plus la confiance de la population. Au lendemain de ces élections, et, en faisant fi des propos que ces messieurs expriment sur la place publique, je crois que mon souhait aura été exaucé !

Tout d'abord, Jean Charest a perdu toute légitimité et toute crédibilité de gouverner. Une perte envers la population, au sein de sa propre équipe et aux côtés des autres provinces. Même dans sa circonscription, près du deux tiers des Sherbrookoïses lui ont préféré un autre parti ! Pour cela je vous en remercie ! Qu'il dise ce qu'il veut, il le sait. Dans un contexte où le Parti québécois battait de l'aile, il a décidé, ce printemps, de déclencher des élections. Il a tenté d'abuser de notre démocratie si imparfaite, de la tourner en sa faveur, en choisissant « son » moment. Mais voilà, plusieurs mécontents n'auront pas hésité à voter vers encore pire pour le contester !

Au Parti québécois, des guerres intestines laissent prévoir le pire. Il y en a pour se perdre déjà dans une nouvelle course à la chef-

ferie. Le charisme semble plus important que l'expérience. On songe à un homme qui était encore comédien il y a un an ! N'est-ce pas un signe que ce parti est peu rigoureux, peu sérieux, voire déchu, obsédé par la reprise à tout prix du pouvoir perdu !

Reste l'ADQ, qui aujourd'hui, peut se targuer d'une hausse de voix et de députés. Cependant, ce parti n'a tellement pas été cohérent dans la promotion de son programme, et semble très clairsemé dans la qualité et l'expérience de plusieurs de ses « participants » nouvellement élus, qu'il faudrait être vraiment fou pour croire que 30 % et quelque de Québécoïses « ont voté pour cela ».

Vers la proportionnelle

Nous sommes une fois de plus à l'ère du « changement », ce dont raffolent les Québécoïses. Dans un

même temps, la réforme du mode de scrutin refait surface dans les médias. Bien sûr, après les élections ! Cela ne fait-il pas au minimum 40 ans que nous en parlons ? Les libéraux avaient amorcé une action qui n'a jamais débouché. Pourquoi termineraient-ils le travail maintenant ? Le Parti québécois est quant à lui trop préoccupé et menacé par les solidaires et les verts pour s'y engager sérieusement. L'ADQ se prononçait autrefois « pour » ; va-t-elle imiter les « vieux partis » en changeant de cap ?

Oui à la proportionnelle, car oui au vrai changement et à la démocratie ! Mais que l'on se le tienne pour dit : le Québec n'a pas nécessairement changé pour le mieux le 26 mars dernier. Reste donc à voir si la démocratie aura repris une bonne santé aux prochaines élections.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilote

Mise en page

Louise Daigle
Correction
Louise Daigle
Jessica Lemieux

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Manon Brunelle
Brigitte Carrier
Camille Chrétien
Pierrot Gagnon
André Nault
Thierry Nootens
Katherine Ouetter
Micheline Plante
Francis Poulin
Denis Poudrier
Jean-Martin Veilleux

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distri/bution
Aide/entraide

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Une simulation qui a pris racine chez nous

PAR CAMILLE CHRÉTIEN ET KATHERINE OUELLET • COLLÈGE MONT NOTRE-DAME

Le 16 mars dernier avait lieu la 9^e Simulation de l'Assemblée générale des Nations unies organisée par le Carrefour de solidarité internationale (CSI) et l'Université de Sherbrooke. Plusieurs écoles secondaires ont pris part à cet événement qui a eu lieu dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale et a permis à nous, les jeunes, de vivre l'expérience d'être diplomate d'un jour. À travers cette journée, les élèves devaient promouvoir la solidarité internationale et l'engagement des citoyens ainsi que trouver des mesures concrètes pour assurer le développement de certains pays. Nous devions y arriver en négociant et en gardant une attitude de diplomate.



Photo : Marie-Claude Trudel

Quelques étudiantes du Collège du Mont Notre-Dame qui ont participé à la 9^e de la Simulation de l'ONU organisée par le CSI.

Cette expérience a permis de voir la politique d'un autre point de vue. Durant cette journée, nous avons été confrontés aux problèmes des autres pays et, malgré nos intérêts qui différaient parfois, nous avons dû arriver à un consensus, ce qui a développé notre esprit de négociation. À présent, nous ne regardons plus les nouvelles internationales de la même manière, car nous savons que,

même en tant que jeunes, nous pouvons changer quelque chose. Ce fut enrichissant de voir que les gens sont attentifs à notre point de vue et qu'ils nous permettent de nous exprimer sur un sujet que beaucoup croit dédié qu'aux adultes.

Quatre thèmes

Durant l'avant-midi, les différents pays étaient divisés en

quatre commissions dans lesquelles nous devions débattre sur des résolutions que nous allions présenter plus tard à l'Assemblée générale. Pour cette simulation, les sujets principaux étaient le commerce des matières premières, la croissance démographique, la coopération internationale ainsi que la santé. Les idées apportées étaient pleines de sens et dignes de vrais diplomates et nous avons dû débattre pour y arriver.

Lorsque notre travail en commission fut terminé, tous les délégués se retrouvèrent lors de l'Assemblée générale afin de voter les différentes résolutions trouvées en commission. À ce moment, nous avons dû faire valoir nos idées aux délégations qui étaient présentes dans une autre commission que la nôtre. Quatre résolutions ont été votées et deux ont été retenues. Le plus difficile était d'oublier ce que nous pensions personnellement du sujet, car nous devions penser en fonction des besoins du pays que nous re-

présentions. Non seulement nous avons appris sur la politique, mais nous nous sommes ouverts au monde et nous avons pu mieux comprendre les autres pays dans certaines de leurs luttes.

La politique est un milieu plus dur qu'on le croit. En effet, c'est un domaine qui demande beaucoup d'informations et de conviction et le tout, d'une manière spontanée et le plus clair possible. Cette journée nous

a permis et aussi à tous les jeunes ayant participé à cette activité, d'avoir un aperçu du monde dans lequel se trouve l'ONU.

Malgré les difficultés qu'il pouvait y avoir, les jeunes délégués ont réussi à en ressortir avec dignité. C'est pourquoi nous conseillons à tous les adolescents âgés de seize ans et plus de tenter l'expérience. Peut-être aura-t-elle une tout autre tournure pour vous ?

Soirée Aequitas

15 ans d'équité pour les Pépines

C'est avec beaucoup de fierté que les Pépines ont fêté leur 15^e anniversaire le mardi 27 mars dernier lors de leur 5^e édition de la remise des prix Aequitas.

Les Pépines (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale) ont profité de ce moment pour souligner leurs réalisations passées : siège dédié à une représentante de la condition des femmes au CRD, inscription du principe d'égalité des sexes dans le plan stratégique de la région, activités festives pour souligner les initiatives du milieu ou actions de sensibilisation auprès des jeunes femmes. Cependant, de nombreux objectifs restent à atteindre dont, entre autres, la parité dans les lieux décisionnels et un meilleur accès des femmes aux emplois d'avenir.

Cette année, les prix Aequitas, catégorie Individu, sont allés à Josée Ancil du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et Micheline Roy, directrice générale du Cégep. Le prix Aequitas, catégorie Organisation, a été octroyé à Québec solidaire Estrie. Enfin, le prix Aequitas Fondateur, catégorie La relève, a été attribué à Charlotte Comtois, du Collège du Mont Notre-Dame, pour son implication sociale et humanitaire ainsi que pour sa présence comme la plus jeune participante au Congrès sur la santé des femmes, à Montréal, en novembre 2006.

Source : PÉPINES, dépliant *Perspective 50 = 50, Prix Aequitas, 15 ans d'équité en tête*, 27 mars 2007.

Prix Aequitas Organisation à Québec solidaire Estrie



Photo : Yves Bellavance

Dominique Désautels, membre du comité du jury, Patricia Tremblay, candidate dans Orford, Geneviève Reesör, organisatrice de la soirée du 8 mars au Théâtre Granada et Suzanne Thériault, candidate dans Saint-François.

**POUR QUE LE MONDE CHANGE,
LUTTONS POUR OBTENIR
DAVANTAGE DE JUSTICE SOCIALE !!!**

À l'occasion de la
Fête internationale des travailleurs et travailleuses
revendiquons, entre autres,

- une augmentation substantielle du salaire minimum
(pour que salaire ne rime plus avec misère...)
- la cessation du « vol » de la caisse d'assurance-chômage
- un mois de vacances pour toutes et tous

LA TABLE RONDE DES
TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
DE L'ESTRIE

souhaite une bonne fête à l'ensemble de la population,
particulièrement aux travailleurs et travailleuses
des organismes d'éducation populaire autonome.

Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie
Tél. : (819) 566-2727 – Courriel : trovepe@aide-internet.org

MÉDIA

Les Québécois et l'information

Les résultats d'une étude de Statistique Canada sur la consommation d'information des Québécois et des Canadiens ont été dévoilés le 27 mars dernier. Cette étude révèle qu'« environ 90 % des Canadiens et Québécois suivent l'actualité régulièrement ». Au Québec comme au Canada, deux sources d'information sont consultées en moyenne. Par contre, les chiffres varient : les Québécois s'informent davantage à partir de la télévision qu'à partir des journaux, des magazines, de l'Internet et de la radio que la population canadienne.

Qui sont ces consommateurs d'information ?

L'étude révèle que l'agent masculine, les gestionnaires, les professionnels, les personnes ayant un niveau de scolarité élevé et dont le revenu familial est supérieur à 60 000 \$ sont davantage susceptibles de consulter une variété de médias. Ces consommateurs assidus d'information tendent également à être politiquement engagés.

Les résultats dévoilent que les personnes âgées suivent plus régulièrement l'actualité que les jeunes de 19 à 24 ans (95 % contre 79 %). Par contre, les jeunes recherchent plus d'information via Internet que les personnes âgées (42 % contre 9 %).

Tableau comparatif de la consommation d'information des Québécois et des Canadiens

(selon une étude de Statistique Canada dévoilée en mars 2007)

	Québec	Canada
Télévision	94 %	91 %
Journaux	62 %	70 %
Radio	46 %	53 %
Internet	23 %	30 %
Magazines	19 %	23 %

De bonnes nouvelles

Le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information (CRÉMI) constate, à la lumière de ces résultats, que l'actualité est fortement suivie par l'ensemble des Québécois. Nous trouvons également surprenant qu'une moyenne de deux sources d'information soient consultées tout en constatant que la télévision semble être le média privilégié par la très grande majorité (94 %). Néanmoins, nous croyons que malgré la multitude de sources d'information disponibles, deux sources différentes ne suffisent pas nécessairement pour assurer une information diversifiée. La raison en est que le phénomène de la convergence des médias a pour conséquence de concentrer l'information aux mains de quelques conglomerats, limitant ainsi la variété et les sources d'information (agences de presse internationales, presse alternative, sites web, etc.). Devant cet état de fait, il devient donc important de consulter plusieurs sources de propriétés différentes afin d'augmenter les chances d'avoir accès à une information crédible et de qualité.

Source : *La Presse*, « Comment les Québécois s'informent - Plus de télé, moins de sources », 28 mars 2007, A 24.

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Revenus des bas salariés

Un coup de barre s'impose

PAR MANON BRUNELLE • Illusion-Emploi

Le nouveau taux du salaire minimum qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} mai* sera de 8,00 \$/heure pour le taux général et de 7,25 \$/heure pour les personnes salariées recevant un pourboire. Aucune annonce n'a été faite concernant les personnes travaillant dans le secteur de l'industrie du vêtement qui sont régies par la Loi sur les normes du travail.

Une personne qui travaille 40 heures par semaine au salaire minimum recevra un salaire hebdomadaire de 320 \$ et un salaire annuel de 16 640 \$. L'écart se situe à 22 % entre le revenu annuel pour cette personne (16 640 \$) et le seuil de faible revenu avant impôt, établi par Statistique Canada pour une personne seule (20 778 \$).

Les revenus d'emploi des travailleuses et des travailleurs bas salariés sont nettement insuffisants pour vivre décemment et ne permettent pas de rétablir le pouvoir d'achat (qui ne cesse de diminuer depuis plus de 30 ans), d'absorber les coûts de l'inflation, de sortir de la pauvreté et de l'endettement.

Devant... la pauvreté

Au même titre que nous rejetons le travail des enfants pour des raisons d'ordre moral, nous déplorons que dans une société nantie comme la nôtre, des personnes travaillant dur doivent vivre dans la pauvreté la plus abjecte.

Au cours des derniers mois, plusieurs rapports accablants, que ce soit le rapport Bernier (Québec), le rapport Arthur (Canada) ou le rapport du Comité des droits sociaux, économiques et culturels de l'ONU, tous ont dénoncé la

faiblesse du taux actuel du salaire minimum et incité les gouvernements à apporter des correctifs. Est-il besoin de rappeler que le Québec s'est doté d'une loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2003 ?

Au Québec, le taux du salaire minimum est établi par un règlement de la Loi sur les normes du travail. Nous voulons que le gouvernement donne le coup de barre qui s'impose.

Les effets positifs d'une augmentation substantielle du salaire minimum dépassent l'amélioration des conditions de travail et de vie des 148 000 travailleuses et travailleurs au salaire minimum. Cette augmentation améliore aussi la condition des personnes qui gagnent un salaire plus élevé que le salaire minimum, mais qui sont tout de même pauvres. Environ 30 % des personnes qui gagnent le salaire minimum sont le soutien principal de leur famille et 30 % des personnes qui travaillent à temps plein pour un salaire horaire de moins de 10 \$ font partie des ménages pauvres.

Le patronat et le gouvernement nous rabattent les oreilles avec un discours qui glorifie les mérites des bas salaires pour contrer la concurrence et la compétitivité. Pourtant, l'Ontario,



Archives : Entrée Libre, sept. 1987

Ça fait longtemps que ça dure...

la province voisine qui sert souvent de référence, vient d'annoncer que le taux du salaire minimum sera graduellement haussé pour atteindre le taux horaire de 10,25 \$ en 2010. Il est temps pour le Québec d'agir d'une manière responsable et d'investir dans le capital humain.

Nous revendiquons

Devant la progression du phénomène des travailleuses et des travailleurs pauvres, Illusion-Emploi dénonce les faibles salaires et revendique :

- une hausse du salaire minimum au niveau du seuil de pauvreté établi par Statistique Canada ;
- un mécanisme d'indexation annuelle automatique tenant compte de l'indexation ;
- l'abolition des exclusions contenues dans la Loi sur les normes du travail et l'obligation de verser le salaire minimum à toutes catégories de travailleurs et travailleuses ;
- l'abolition des suppléments de revenus (ex. prime au travail) qui ne sont pas du salaire et ne donnent aucun des avantages du salaire.

* Au moment d'aller sous presse, aucun budget n'avait été adopté.

Du mouvement dans l'air

« Près de 1,6 million de Canadiens ont changé de ville entre juillet 2004 et juin 2005, rapporte Catherine Amiot, professeure au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal. Les travailleurs changeront en moyenne huit fois d'emploi durant leur vie professionnelle. Une tendance qui sera plus marquée

encore chez la prochaine génération. »

Beaux et fins

On nous a tant répété que nous sommes beaux et intelligents que nous croyons que tout nous est possible. Près de 84 % des répondants à l'Enquête sociale générale de 2003 de Statistique Canada conviennent d'ailleurs qu'ils pourraient accomplir presque n'importe quoi s'ils le voulaient vraiment, alors que 89 % estiment que leur avenir dépend surtout d'eux-mêmes !

Source : Châtelaine, avril 2007



ILLUSION-EMPLOI

Groupe de défense et de promotion des droits des travailleuses et des travailleurs non-syndiqués

187, rue Laurier, local 216
Sherbrooke QC J1H 4Z4
Téléphone : 819 569-9993
illusion@aide-internet.org

Bonne fête à tous les travailleuses et travailleurs salariés, autonomes, en chômage, en grève, etc.

la source du profit



Voici la vraie histoire de l'origine du profit !

Archives : Entrée Libre

Historique

Le 1^{er} mai 1886, 300 000 travailleuses et travailleurs entament, à Chicago, une vaste marche pour une plus grande justice sociale et déclenchent un mouvement de grève pour la journée de huit heures. Les autorités réagissent par une sanglante répression policière. Des militants syndicaux sont arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux seront pendus. Ces événements immortalisent le 1^{er} mai comme symbole de la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et de vie. Au Québec, le 1^{er} mai est célébré depuis 1972. Le 1^{er} mai 2004, plus de 100 000 personnes *En colère et solidaires pour le bien commun*, provenant de tous les milieux, se rassemblaient au parc Jarry, à Montréal, pour dénoncer d'une seule voix les lois antidémocratiques du gouvernement.

Source : www.csn.qc.ca/Evenements

1^{er} mai 2007

Nos pas... nos cris... nos cris... unis... pour la démocratie

Nos pas...

Nous marchons

- Contre les gouvernements qui grugent sans cesse nos acquis sociaux
- Contre les attaques répétées envers les droits des travailleuses et des travailleurs
- À travers les tempêtes qui secouent les fondements de nos idéaux
- Fièrement pour la justice sociale
- Pour poursuivre l'offensive pour défendre nos droits

Nos cris...

Nous dénonçons

- L'intimidation dont sont victimes les citoyennes et citoyens qui font valoir leurs droits
- Les multiples bâillons qui mettent fin aux débats démocratiques sur plusieurs enjeux de société
- Le refus de négocier qui bafoue les droits syndicaux
- La soumission du patronat et de la classe politique devant la sacro-sainte mondialisation qui nivelle par le bas nos conditions de travail et de vie
- Le mépris d'une certaine élite envers les travailleuses et les travailleurs

Nos cris...

Nous exigeons

- Une société juste et équitable, dans laquelle toutes et tous peuvent aspirer à de meilleures conditions de vie
- Une assurance que nos services publics demeureront universels, gratuits et accessibles
- Une répartition plus équitable de la richesse collective réduisant ainsi les écarts entre les riches et les pauvres
- Un réel dialogue social

Unis...

Ensemble - travailleuses, travailleurs, regroupements sociaux et communautaires, syndicats, associations étudiantes, groupes de femmes - poursuivons fièrement notre lutte pour la justice sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits fondamentaux, le développement durable, la démocratie et la liberté.

Pour la démocratie

Unis

Nous pouvons accomplir de grandes choses !

Source : www.csn.qc.ca/Evenements

Hydro-Québec et \$\$\$

La nouvelle hausse des tarifs d'électricité de 2 % entrée en vigueur le 1^{er} avril, frappe plus durement les ménages à faible revenu. Cette hausse s'ajoute à toute une série qui totalise 13,5 % en trois ans. Les ménages dont les revenus se situent à moins de 14 400 \$ consacrent près de 8 % de leur budget à l'électricité alors que pour les ménages dont les revenus atteignent 80 000 \$, la facture ne représente que 2 % du budget.

Un milliard de \$

Certains diront qu'un rattrapage est essentiel puisque le gel des tarifs aurait été dommageable pour Hydro-Québec et la collectivité. En réalité, ce gel n'a pas empêché l'augmentation du dividende versé au gouvernement ou encore par Hydro-Sherbrooke à la Ville. Hydro-Québec a ajouté plus d'un milliard de dollars à son dividende annuel qui est passé de 280 M\$ en 1998 à 1,35 G\$ en 2004 !

Plusieurs politiciens parlent de baisses d'impôt tout en restant muets sur les hausses de tarifs de toutes sortes qui frappent le contribuable : électricité, transport en commun, garderie, etc. En préconisant de financer l'État par le principe de l'utilisateur-payeur au lieu de l'impôt sur le revenu, ces politiciens nous demandent de renoncer aux principes de justice sociale et d'équité.

Source : ACEF Estrie, Alain Robert

Problèmes au travail ?



Contactez-nous en toute confidentialité

1009, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z9

Service de la syndicalisation
819 569-9377

Centrale des syndicats démocratiques

Plus que jamais engagé dans la défense de l'école publique pour une éducation supérieure de qualité

Toujours debout !

specs

syndical du personnel enseignant du cégep de sherbrooke-ls1

Une question d'environnement... et de démocratie !

PAR THIERRY NOOTENS • Porte-parole de la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie (CSMV)

Les principaux enjeux du plan d'urbanisme sont déjà connus de la plupart des lecteurs d'Entrée Libre : destruction de zones écologiques qui entourent la ville, philosophie des transports axée sur l'auto, agrandissement du *power center* du plateau Saint-Joseph, négligence des commerces de quartier et de l'achat local... Pour toutes ces raisons, la population est conviée à voter NON lors du référendum du 6 mai prochain portant sur le règlement de zonage (no. 327). Ce qui nous permettra de stopper, par le fait même, un plan d'urbanisme néfaste pour notre milieu !

Reste qu'il y a derrière tout cela une donnée plus fondamentale encore, celle de la démocratie citoyenne. Bien que très technique en apparence, le processus d'adoption du plan d'urbanisme est d'abord et avant tout une question *politique*. Le mot n'a pas bonne presse et rime souvent avec paroles en l'air et *show* médiatique... Mais prenons donc « le politique » pour ce qu'il doit être vraiment. C'est-à-dire le lien qui, idéalement (on tente d'y parvenir...), devrait exister entre le citoyen et les décisions prises qui l'affectent. Dit autrement : à quoi devraient ressembler les mécanismes de consultation et d'action dans

l'espace public ? Une fois cette question posée, le plan d'urbanisme appelle une réflexion en trois volets. Ce sont l'accès à l'information, l'égalité entre citoyens et les possibilités de mobilisation.

Déficit démocratique

Comme on le sait, la circulation de l'information est l'une des garanties d'un fonctionnement démocratique en société. Or, les carences ont été fort nombreuses à ce chapitre, de la part de la ville de Sherbrooke. On a tenu des consultations de façade ; tout ce qui ne cadrerait pas dans des orientations prédéterminées

a été rejeté. L'étude de la firme Géocom a été tenue cachée par la ville, car ses résultats traduisaient bien les dangers de l'agrandissement du plateau Saint-Joseph. Et il serait bien trop long de citer toutes les belles professions de foi envers le développement durable, clairement simultanément contredites par les projets contenus dans le plan d'urbanisme. Face à cet état de choses, il incombe donc aux opposants de faire circuler une information alternative et plus réaliste.

Tout ce dossier interpelle également l'égalité théorique dont devraient pouvoir se prévaloir les résidents de la ville, en tant que *citoyens*. Peu importe leur arrondissement. Pas besoin d'être devin pour se rendre compte que le quartier Nord bénéficie d'une attention toute particulière des autorités municipales, en tant que zone de développements domiciliaires de luxe et de commerces à grande surface... Par ailleurs,



CSMV Coalition Sherbrooke Milieu de Vie

Repensons la ville !

outre le mépris et les accusations visant les individus remettant le plan en question, la justice sociale voudrait que chaque Sherbrookoïse, peu importe son statut, sente que son milieu de vie est l'objet d'une volonté d'amélioration et/ou de protection. Bref, qu'il soit entendu comme résidant à part entière. Toutefois, bien des indices nous laissent croire que les promoteurs immobiliers ont plus facilement l'écoute de l'administration en place.

Le pouvoir collectif

Enfin, la signature du registre en janvier dernier en fait foi, le plan d'urbanisme pose un beau « problème » d'activisme et de mobilisation. La population a

alors fort bien répondu à l'appel ! Cela démontre que les lieux de consultation et les lieux d'implication *existent* et qu'il ne tient qu'à nous, ensemble, de les occuper. Pas besoin, nécessairement, d'assister à toutes les séances du conseil de ville... Parler de la démarche autour de soi, faire suivre l'information à sa liste courrielle, le bouche à oreille... par toutes nos interactions au quotidien, nous disposons *collectivement* d'un pouvoir réel.

Le 6 mai, mettons ce pouvoir, cette vision alternative du politique, au service des générations futures, de l'environnement, de notre milieu de vie et de la démocratie citoyenne. Repensons la ville !

Le plan d'urbanisme

Dans la perspective du développement durable

PAR ANDRÉ NAULT • Président des Amis de la Terre de l'Estrie (A13)

Dans le plan d'urbanisme présenté par la Ville de Sherbrooke pour les années 2006-2016, aucune mesure n'est prise pour diminuer les gaz à effet de serre (GES) dans notre municipalité. C'est là que le bât blesse. Regardons-y de plus près.

Tous les scientifiques sont d'accord sur le fait que la plus grande menace dont nous aurons à faire face dans un avenir très rapproché est l'augmentation des gaz à effet de serre et, de plus, ils jugent leurs prévisions inappropriées avec la réalité. Elles sont en deçà de ce qu'ils avaient prévu. L'automobile est l'élément qui participe le plus à l'augmentation des GES et nous retrouvons absolument rien qui ralentira son usage dans le territoire de la ville. Au contraire, l'usage de l'automobile sera nécessaire pour de simples petites commissions, en quincaillerie, par exemple, augmentant ainsi notre participation à l'augmentation de ces GES.

La problématique des GES réside dans la consommation à outrance de tout ce que l'on

n'a pas besoin. Parce que c'est disponible, souvent, on achète. Ce genre de consommation, avec l'automobile, constitue la plus grande menace à notre pla-

Les Amis de la Terre de l'Estrie



nète. Nous avons la connaissance des causes, il nous reste à trouver la volonté de consommer différemment.

Si l'aménagement de notre ville comportait des éléments de dispersion de la circulation automobile, par exemple, la ferme-

ture de certaines rues qui débouchent sur les artères principales, le trafic se disperserait de façon moins intense sur la même artère. Cela aurait pour effet de diminuer le trafic sur la rue augmentant ainsi la qualité de la vie familiale dans cette rue.

Pourquoi pas essayer

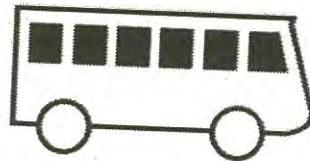
Des tentatives pourraient être faites sans frais ou presque, en mettant des blocs de béton indiquant ainsi le sens de la circulation. Imaginez alors la rue Québec fermée sur Portland et ouverte sur Prospect ! Cela augmenterait grandement la quiétude de la rue et la vie de quartier de cette rue. Le coût pour le faire : quelques blocs et un peu de temps de la part de la ville. On pourrait évaluer à très peu de frais les conséquences

sur le milieu d'une pareille initiative. Est-il possible que cela pourrait favoriser l'éclosion de la vie de quartier ?

L'autre initiative qui pourrait être prise en compte, est l'établissement de l'heure de pointe. Pourrait-on réfléchir sur les heures d'entrée au travail ? Est-il obligatoire que tout le monde doive entrer à huit heures

trente ? Pourrait-on s'asseoir et voir comment des facultés et pavillons pourraient décaler leurs heures d'entrée, facilitant le flux dans les rues de Sherbrooke ? Encore une fois, cela ne coûte rien ou presque de l'essayer, tout apportant des résultats peut-être insoupçonnés.

Reprenons notre ville et soyons-en fiers !



- Lucien Paquette, de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR), juge que l'agrandissement du plateau Saint-Joseph va favoriser la ghettoïsation des personnes âgées dans ce secteur comme c'est le cas actuellement aux abords du Carrefour de l'Estrie.
- J-Guy Saint-Gelais, de la Commission des aînés de l'Estrie a déclaré : « Les quartiers vont se vider graduellement de leurs personnes âgées, si bien que la vie économique et communautaire va décliner. »

Pour plus d'informations sur la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie et le plan d'urbanisme, visitez notre site Internet : www.milieudevie.com ou contactez-nous au 819 82-4644.

Pour un urbanisme social durable

PAR PIERROT GAGNON • LA TROVEPE / FRANCIS POULIN • RAJ / JEAN-MARTIN VEILLEUX • AGES

Le caractère social de notre ville est une richesse qui semble méconnue de nos urbanistes et de nos élus. Littéralement mis de côté du futur plan d'urbanisme, ce sont les impératifs économiques qui semblent être servis sur un véritable « plateau » d'argent, et ce, malgré la concertation populaire préalable. Il nous faut donc repenser la démocratie si nous souhaitons revitaliser notre milieu de vie.

La réalisation de ce plan s'est faite sur les bases du document *Vision* auquel la population a participé, incluant les grandes orientations du développement pour la ville. On constate l'absence quasi totale de tous les moyens amenés dans ce document ayant des bases sociales et environnementales. Par contre, une importance beaucoup plus grande est mise sur le développement économique relié au plateau St-Joseph. Ces choix réalisés par les responsables du plan d'urbanisme, auront à long terme, un impact négatif sur les citoyens et ils ne sont pas justifiables selon la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie (CSMV). Il faut revoir ce plan d'urbanisme pour y intégrer les aspects manquants afin de prendre un tournant vers une ville axée davantage sur le développement durable.

Cyria Emelianoff:

« Une ville durable est une ville capable de se maintenir dans le temps en gardant son identité et son dynamisme, capable aussi d'offrir une qualité de vie en tous lieux dans une mixité sociale et fonctionnelle, capable enfin de se réapproprier un projet politique, à la recherche d'un équilibre sur le plan écologique et social vis-à-vis du territoire et de la planète. »

santé et de bien-être souhaités par et pour les gens de Sherbrooke.

La démocratie en marche

Il est possible de faire une différence lorsque nos valeurs et objectifs sont partagés par une importante part de la population. La tenue du référendum, le 6 mai prochain, pour contrer ce plan d'urbanisme de la ville, en est une bonne preuve. Des initiatives de ce genre apparaissent également dans d'autres communautés et certains organismes prennent vie afin d'informer, de sensibiliser et de supporter les citoyens dans leur démarche, dont l'organisme Vivre en Ville (voir encadré) qui s'y connaît bien en matière d'urbanisation.

D'un point de vue démocratique, lors de la signature des registres en janvier dernier, la ville n'avait encore jamais vu de participation citoyenne aussi forte afin de contrer les décisions de la mairie. Pourtant, pour la journée du référendum, elle a choisi des dates qui ne favorisent pas la participation des étudiants. En effet, les dimanches 29 avril (journée de vote par anticipation) et 6 mai, les étudiants seront, pour un certain nombre, à l'extérieur de la ville, leurs cours étant terminés alors.

Des associations étudiantes s'impliquent dans la présente campagne référendaire. Ainsi, l'Association Générale des Étudiants en Science (AGES) et le Regroupement des Étudiants de Maîtrise, de Diplôme et de Doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) se sont positionnés contre le plan d'urbanisme et une campagne du non pour mobiliser les étudiants, a été lancée sur tout le campus. L'implication des associations étudiantes dans les affaires municipales est une forme d'implication de groupes de citoyens dans la communauté qui favorise la représentation de la volonté populaire.

Le présent travail effectué sur le plan d'urbanisme par les membres de la coalition, fait appel à des idées tirées du développement durable dont une incitation à la participation populaire dans la gestion et la prise de décision des affaires municipales. Des exemples de démocratie participative ont lieu en Europe où ils ont pris forme à la suite de l'implantation de politiques environnementales. « La démocratie participative recouvre des concepts permettant d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'en suit. »¹

Le pouvoir des citoyens

C'est donc augmenter le pouvoir des citoyens afin qu'ils se responsabilisent vis-à-vis les affaires municipales. Le plan d'urbanisme que nous désirons changer doit comprendre un volet démocratique afin de permettre aux citoyens de se faire entendre. Si le groupe d'intérêt du plateau a le poids de l'argent pour se faire entendre à la ville, les groupes de citoyens doivent utiliser celui de leur droit de décider de ce qui se passe dans leur ville afin que la balance penche vers la démocratie. Si leur économie dépasse nos droits, il nous faudra redoubler d'effort pour favoriser une économie locale et de proximité. Des initiatives de consommations responsables se font dans la ville



Favorisons les gens d'affaires d'ici et l'achat local



afin que des citoyens organisent leur consommation à leur manière.

De vraies consultations populaires

La lutte actuelle pour une amélioration du plan d'urbanisme donne une chance à la population de se faire entendre. En effet, la CSMV n'est pas composée de personnes voulant se substituer à l'expression des citoyens, au contraire. C'est pourquoi, dans l'éventuelle victoire du NON, la coalition sera la première à exiger des consultations publiques afin que les citoyens aient leur mots à dire et que par la suite, les instances de la ville les respectent et les appliquent. La lutte pour une meilleure qualité de vie démocratique est plus large que la simple lutte contre l'actuel plan d'urbanisme. Imaginez : si les représentants du peuple ont mal servis les intérêts de la population sherbrookoise en général par rapport à la mis en application du plan *Vision*, peut-il en être de même pour l'ensemble des

autres thèmes dans la gestion de la ville ?

Le document *Vision* est le fruit des différentes consultations publiques que la Ville de Sherbrooke se devait de faire pour bâtir son plan d'urbanisme. De multiples considérations sociales, environnementales et économiques y sont exposées, cela surtout grâce à l'expression des désirs des citoyens en matière d'urbanisme. Pourtant, il est malheureux de constater que de ces considérations, aucune ne semble transparaître dans les différents développements inclus dans ce plan d'urbanisme. À quoi cela sert-il de se doter d'outil de participation citoyenne si celle-ci n'est pas considérée dans les différents développements municipaux ?

¹ La démocratie participative est un milieu entre le système représentatif actuel et la démocratie directe où le peuple exerce la totalité du pouvoir par la prise de décision en assemblée générale comme dans les associations générales.

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie_participative

Regroupement québécois Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire.

Organisme national d'intérêt public, il a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique de la population.

Il a récemment produit une trousse de sensibilisation et d'éducation. *Vers des collectivités viables* comprend un document de près de 700 pages, deux documentaires et un cédérom interactif. Un outil indispensable pour la poursuite de notre réflexion.

www.vivreenville.org

L'accent mis sur l'automobile et le développement des boulevards périphériques dans ce plan ressemble drôlement à cet individualisme tant véhiculé dans la société d'aujourd'hui : chacun pour soi dans sa voiture pour se rendre dans un immense centre d'achats, sans la touche « humaine » qu'ont les commerces de proximité. Le transport en commun, les initiatives coopératives, le vélo et la marche semblent être plus en accord avec les objectifs de

CHÔMAGE

L'Estrie : Victime de disparités flagrantes

Aujourd'hui, les travailleuses et les travailleurs ne sont plus protégés par une loi nationale d'assurance-chômage. Le caractère universel de la Loi sur l'assurance-emploi n'existe réellement qu'au niveau des cotisations perçues sur nos salaires. Bien que nous payons toutes et tous le même pourcentage sur notre salaire, notre couverture en cas de chômage est loin d'être identique. C'est comme s'il y avait des dizaines de régimes différents d'assurance-chômage au Canada.

L'Estrie illustre parfaitement bien les disparités de traitement dont sont victimes les prestataires d'assurance-chômage. Actuellement, pour s'y qualifier, il faut 105 heures de travail de plus si l'on réside à Sherbrooke (665 heures) plutôt qu'à Magog ou East-Angus (560 heures).

Des comparaisons

Il est intéressant de comparer le traitement réservé à « Jean Sansnom », un Estrien sans-emploi, selon son lieu de résidence. Jean a été mis à pied le 30 mars 2007 après avoir travaillé 15 semaines à raison de 45 heures par semaine à 12 \$ l'heure. Il a donc accumulé 675 heures d'emploi assurable et son salaire hebdomadaire était de 570 \$ (40 x 12 + 5 x 18).

Si Jean habitait Omerville, Magog ou East-Angus, il toucherait des prestations de 314 \$ par semaine pour une possibilité de 26 semaines payables en prestations régulières. Chaque semaine, il pourrait toucher des gains de travail de 126 \$ tout en recevant ses prestations de 314 \$.

Par contre, s'il habitait Deauville, Sherbrooke ou Ascot-Corner, il toucherait des prestations de 224 \$ par semaine pour un maximum de 15 semaines payables en prestations régulières. De plus, il ne pourrait toucher des gains de travail supérieurs à 56 \$ par semaine sans voir ses prestations hebdomadaires amputées.

Chronique Chômage (suite)

En conclusion, le lieu de résidence de Jean pourrait lui faire perdre 90 \$ par semaine et 11 semaines de prestations. Ses gains de travail admissibles passeraient de 40 % (126 \$) à 25 % (56 \$) de son taux de prestations hebdomadaires. Dans un cas, il pourrait toucher jusqu'à 8 164 \$ en prestations alors que dans l'autre, il toucherait au plus 3 360 \$.

Un régime universel, ça presse

Peut-on croire qu'il s'agit là d'un seul et même régime d'assurance-chômage ? Blâmeriez-vous Jean s'il décidait, en déposant sa demande de prestations, de donner l'adresse de son frère qui réside à Magog ? Le ministère le fait sévèrement, en plus d'imposer des pénalités financières. C'est pourquoi nous exigeons du gouvernement fédéral le retour à un régime UNIVERSEL d'assurance-chômage au Canada. Nous voulons un seul critère d'admissibilité, une seule méthode de calcul et des traitements équitables pour l'ensemble des sans-emploi.

Nous dénonçons depuis longtemps que seulement 40 % des sans-emploi touchent des prestations. Vous comprendrez que la réalité de ces 40 % de *bons chômeurs privilégiés* n'est pas si facile que l'on pourrait le croire. Outre les importantes disparités, attendre jusqu'à six ou sept semaines avant de toucher ses premières prestations qui représentent, dans le meilleur des cas, un maigre 55 % de notre salaire habituel n'aide personne à rencontrer ses obligations financières et à boucler son budget personnel ou familial.

Alors que l'ensemble des organismes populaires et des syndicats demandent de revenir à un régime universel d'assurance-chômage, le gouvernement fédéral ne cesse de créer davantage de disparités via des normes variables et des projets pilotes régionaux et temporaires. Nous devons réagir avant que cette importante partie de notre filet de sécurité sociale ne ressemble aux routes du Québec à l'époque où le pavage et l'entretien ne se faisaient que dans les comtés qui avaient élu des députés du parti au pouvoir.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

Journée du travail invisible

Le 3 avril, l'AfÉas a souligné la Journée du travail invisible. Créée en 2001, cette journée de sensibilisation veut rendre visible le travail non rémunéré, dit « invisible » des femmes au sein de la famille, auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie, des malades ou des handicapés.

50 000 signatures

En 2007, l'AfÉas se mobilise pour obtenir 50 000 signatures et plus en appui à ses revendications pour les parents et les aidantes/aidants. Actuellement, des cartes d'appui et une pétition en ligne circulent à travers le Québec, grâce à 13 000 membres de l'AfÉas et à divers groupes alliés.

Vous pouvez faire circuler et signer la pétition en ligne sur le site internet de l'AfÉas : <http://www.afeas.qc.ca/>. La date limite est le 30 avril.

Le dépôt des signatures aura lieu lors d'une des activités de l'AfÉas auprès du ministre responsable de ce dossier.

Source : AFÉAS



Le Syndicat
des employées et employés de soutien
de l'Université de Sherbrooke



Syndicat canadien de
la fonction publique

Le SEESUS vous souhaite une excellente fête des travailleuses et des travailleurs

Les employées et employés de soutien sont fiers de contribuer et de participer, par la qualité de leur travail, à la renommée et à l'essor de l'Université de Sherbrooke.



Photo: Robert Dumont - Concept Stéphanie Caron

VOUS ET VOS DROITS

Votre employeur vous licencie après plusieurs années de service. Doit-il vous verser une indemnité à titre de délai de congé raisonnable ? Si oui, comment déterminer le montant auquel vous avez droit ?

Les faits :

Un salarié est licencié le 3 janvier 1996 après avoir travaillé 17 ans pour son employeur à titre de représentant aux ventes. Ainsi, l'employeur a dû, en raison de pertes importantes, abolir 16 postes de représentants au Québec. Ce dernier lui offre une indemnité à titre de délai de congé de 17 semaines. L'homme, jugeant ce montant déraisonnable et insuffisant, réclame un délai de congé de deux ans, soit plus d'un mois en indemnité par année de service. Pour appuyer sa réclamation, il base son argumentation sur son âge (50 ans), le nombre d'années de service et la difficulté à se trouver un autre emploi comparable. De son côté, l'employeur indique que les 17 semaines offertes sont tout à fait raisonnables et que c'est l'indemnité versée à tous ses représentants des ventes licenciés.

Le litige :

Est-ce que les 17 semaines d'indemnités à titre de délai de congé peuvent être jugées raisonnables dans les circonstances ?

La décision :

L'action est accueillie en partie.

Les motifs :

Tout d'abord, la Loi sur les normes du travail prévoit qu'un avis minimal de huit semaines doit être donné à un employé qui justifie dix ans ou plus de service continu et que, s'il n'y a pas d'avis, une indemnité équivalente à ce nombre de semaines doit être versée au salarié. Le Code civil du Québec offre aussi une protection en indiquant que chaque partie à un contrat de travail doit donner un délai de congé à l'autre si elle veut y mettre fin. Il est aussi affirmé que ce délai doit être raisonnable et qu'il doit tenir compte, entre autres, de la nature de l'emploi, des circonstances particulières dans lesquelles il s'exerce et de la durée de la prestation de travail. De plus, la jurisprudence ajoute à ces critères. Elle reconnaît que pour déterminer le montant de l'indemnité, il faut aussi tenir compte de la nature et de l'importance des fonctions du salarié, du fait qu'il y a eu abandon d'un autre emploi pour acquérir celui-ci, de l'âge du salarié, de son expérience, de la facilité ou difficulté à se trouver un autre emploi ainsi que de l'existence d'un motif sérieux de congédiement. Dans son jugement, le juge Jacques tente de déterminer l'indemnité du délai de congé qui serait raisonnable dans les circonstances. Il base son argumentation sur différents critères.

Premièrement, en raison des pertes importantes subies par l'entreprise, cette dernière était en droit de mettre fin à l'emploi de son employé mais devait lui verser une indemnité de délai de congé raisonnable. Deuxièmement, l'employé a donné 17 ans de ses années productives et il se retrouve sans emploi à 50 ans alors qu'il y avait une réorganisation dans son secteur d'expertise et qu'il était très difficile de se retrouver un autre emploi comparable. Troisièmement, la preuve révèle, qu'effectivement, l'individu a eu de la difficulté à se trouver un emploi malgré ses efforts. Finalement, il a été établi qu'il n'était pas un employé cadre ou de haut niveau mais qu'il exerçait tout de même des responsabilités de niveau intermédiaire au sein de l'entreprise.

À la lumière de ces informations, le juge en vient à la conclusion que l'indemnité minimale prévue dans la Loi sur les normes du travail ainsi que l'offre de l'employeur ne sont pas suffisantes. Il estime que le salarié aurait dû recevoir un préavis équivalent à deux semaines de salaire par année de service.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 819 563-6122

Les élections... les droits individuels... les droits collectifs...

PAR BRIGITTE CARRIER • TROVEPE

Regroupant une majorité d'organismes de défense collective des droits, la TROVEPE (Table Ronde des Organismes d'Éducation Populaire de l'Estrie) demande aux députéEs provinciaux récemment éluEs de travailler en vue de rehausser substantiellement le financement de ces organismes afin qu'ils soient en mesure de réaliser leur mission première, soit celle de permettre aux citoyenNEs de se donner des lieux d'apprentissage, de promotion et de défense collective de leurs droits.

Avec l'accroissement des inégalités sociales, les nombreuses pertes d'emplois, le recul sur différentes questions touchant les femmes, la détérioration des conditions de travail, les multiples coupures dans les programmes sociaux, la remise en question de l'accessibilité et la gratuité des services publics, la détérioration de l'environnement et autres impacts découlant de la mondialisation des marchés, les groupes de défense collective des droits sont plus que jamais indispensables.

Un rôle essentiel

Les groupes de défense collective des droits jouent un rôle essentiel au Québec touchant plusieurs catégories de gens majoritairement moins bien nantis : locataires, personnes assistées sociales, chômeurs, femmes victimes de violence, personnes handicapées, travailleurs non-syndiqués, consommateurs lésés, accidentés du travail, citoyennes et citoyens préoccupés d'environnement, etc. Ces organismes contribuent, sur différents aspects, au respect des droits reconnus par les chartes et les pactes internationaux auxquels le Canada et le Québec ont adhéré.

De plus, ces organismes permettent, en les informant, à des milliers de personnes de faire reconnaître leurs droits tout en les soutenant dans leurs démarches auprès des instances décisionnelles concernées. Ce travail d'éducation populaire contribue à ce qu'un plus grand nombre de citoyenNEs participe à la vie démocratique du Québec en les outillant pour intervenir dans les grands débats sociaux actuels.

Carrément sous-financés !

En Estrie, le financement des organismes de défense collective des droits par le gouvernement du Québec, octroyé via le Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'innovation sociale (SACAIS), était en moyenne de 40 835 \$

On s'prend
en
charge !



Illustration : Bannière de la TROVEPE

S'prendre en charge... on veut bien... mais sans sous-financement !

en 2005-2006 (excluant les regroupements régionaux). Certains organismes reçoivent aussi peu que 7 192 \$ et que 14 257 \$ par année ! Cette somme sert à payer l'ensemble des dépenses reliées au fonctionnement d'un organisme : loyer, téléphone, activités, déplacements, salaires, etc. On ne peut affirmer que ces organismes « roulent sur l'or » !

La plate-forme nationale de revendications financières déposée par les organismes de défense collective des droits auprès du SACAIS est claire.

Nous demandons, pour 2007-2008, une augmentation de 5,2 millions afin d'indexer et d'augmenter à un seuil minimal de 50 000 \$ tous les groupes de défense collective des droits du Québec déjà financés et pour accueillir les groupes en attente de financement.

À cet égard, la TROVEPE demande aux députéEs fraîchement éluEs en Estrie, de défendre les demandes mentionnées ci-dessus, et ce, afin de contribuer concrètement à l'avancement de la démocratie québécoise.

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse



À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819 566-5811

Une étude qui fait peur

Le travail tue de plus en plus

PAR LE JOURNAL EN MARCHÉ

Selon une étude rendue publique par le Centre d'Études de Niveaux de Vie (CENV)¹, un organisme financé par le gouvernement fédéral, il y eut une augmentation de 45 % des morts reliés au travail entre 1993 et 2005. Le rapport, intitulé *5 morts par jour : décès au travail au Canada, 1993-2005*, trace un portrait sombre de la sécurité au travail au Canada. En fait, il s'agit d'un des taux les plus élevés au sein des pays industrialisés. Cette augmentation est grandement due aux décès résultant de maladies professionnelles.

Pour réaliser cette étude, le CENV s'est basé sur les données obtenues auprès de l'Association des Commissions des Accidents du Travail au Canada. L'étude démontre sans équivoque que l'augmentation des morts reliés au travail a progressé à un rythme de loin plus élevé que dans d'autres pays comparables. Par exemple, au sein des 29 pays membres de l'Organisation de coopération de développement économique (OCDE), le Canada se classait au cinquième rang des décès par tranche de 100 000 travailleurs et travailleuses, derrière le Mexique et la Turquie qui ne sont pas considérés comme des pays développés par l'organisation.

Entre 1996 et 2005, on enregistre une augmentation de 25 % des décès causés par des accidents de travail. Pour la même période, les morts, à la suite d'une maladie reliée au travail ont progressés de 174 %.²



Site : Le travail tue

On peut clairement déduire que ces chiffres démontrent une dégradation des conditions de travail de la classe ouvrière canadienne. Ce phénomène est dû à la volonté du patronat d'accroître sans cesse sa marge de profit en augmentant substantiellement les heures de travail et en réduisant les normes de sécurité sur les lieux de travail (selon une étude réalisée en 2002 par l'Agence de la Santé Publique du Canada, un Canadien sur dix travaillait plus de 50 heures par semaine en 1991, alors qu'ils étaient un sur quatre en 2001).

¹ *5 morts par jour : décès au travail au Canada, 1993-2005*, Centre d'Étude de Niveaux de Vie, 119 p.

² PARSONS, Lee, *Explosion du nombre des décès au travail au Canada*, World Socialist Web, 4 janvier 2007

Source : *En Marche*, le journal du Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi, hiver 2007

Infoéclair

Plus d'emplois pour les hommes

Au 3^e trimestre de 2006, le Québec a gagné 19 900 emplois. Cette augmentation représente un accroissement de 0,5 % par rapport au 2^e trimestre. Ce sont les hommes qui obtiennent la palme avec une hausse de 14 200 emplois. Les femmes enregistrent une croissance de 5700 emplois. Quant à l'emploi des jeunes (15-24 ans), il a augmenté de 1,2 %, soit une hausse de 6600 emplois.

Source : Statistique Canada

Meilleurs salaires pour les syndiqués

Alors qu'au Québec le salaire hebdomadaire moyen (en dollars courants) de l'ensemble des employé-es est de 679 \$ au 3^e trimestre de 2006, le salaire des employé-es syndiqués est largement supérieur à celui des non-syndiqués, soit 761 \$ versus 625 \$. Bref, les employé-es syndiqués ont un salaire 22 % supérieur à celui des non-syndiqués.

Source : Statistique Canada



Mieux que l'inflation !

Selon les données du ministère du Travail du Québec, pour l'ensemble des conventions en vigueur en date de septembre 2006, les taux de salaires, résultant de négociations antérieures, qui seront versées pour les années 2006, 2007 et 2008 sont respectivement de 2,4 %, 2,2 % et 2,1 %. En août dernier, les prévisions d'inflation des banques Nationale et Royale et du Mouvement Desjardins étaient entre 1,6 et 2,1 % pour 2006 et 1,5 % et 2,3 % pour 2007.

Source : *Perspectives CSN*, janvier 2007, Sylvie Vachon, p. 24

SOS-JEUX

La combinaison gagnante

Quand vous jouez, savez-vous combien d'argent vous êtes en train de perdre ou de gagner ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu. Découvrez votre portrait de joueur en vous procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
1 866 767-5389

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

FONDATION MISE SUR TOI
une initiative de l'État-Québec

La Fête des voisins 2007 et les journaux communautaires

PAR YVAN NOÉ GIROUARD • Directeur général de l'AMECQ

À la suite du succès retentissant obtenu lors de la première édition en juin 2006, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) est heureux d'annoncer le retour de la Fête des voisins. Le 2 juin 2007, partout au Québec, les voisins se rassembleront dans leur cour, le hall de leur immeuble et dans la rue pour célébrer la Fête des voisins.

La Fête des voisins a pour principal objectif de rapprocher les gens vivant dans un même milieu. Originale, car mise en œuvre par les citoyens eux-mêmes, la Fête des voisins permet à ceux-ci de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie.

Étant donné que les valeurs véhiculées par les médias écrits communautaires, soit la communication et le rapprochement entre les gens d'une même communauté, s'apparentent avec les objectifs poursuivis par la Fête des voisins, l'Association des médias écrits communautaires du Québec et les journaux qui en sont membres, sont fiers de s'associer au Réseau québécois de Villes et Villages en santé dans le cadre de cet événement.

Un concept européen, sauce québécoise

Lors de la première édition en 2006, 23 municipalités et arrondissements de partout au Québec ont participé et des centaines de citoyens ont répondu à l'invitation en organisant un rassemblement festif avec leurs voisins. Plus de 250 fêtes ont alors été organisées. Considérant ce succès remarquable, une conclusion s'impose : les Québécois sont nombreux à souhaiter des milieux de vie plus humains et plus chaleureux et la Fête des voisins leur offre le prétexte rêvé.

Ce sympathique événement né en France en 1999 invite les gens d'un même voisinage à se retrouver autour d'un verre ou

d'un repas. Originale, la Fête des voisins se distingue des fêtes habituelles, généralement organisées par la municipalité ou un organisme du milieu. Ici, les citoyens sont les maîtres d'œuvre ; ils sont eux-mêmes les organisateurs.

Pourquoi le 2 juin ?

En 2006, six millions d'Européens répartis dans 22 pays ont participé à une Fête des voisins dans leur voisinage. Dans tous les pays où elle est implantée, parce qu'elle répond au désir de nombreux citoyens, elle connaît un vif succès. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur au Québec, notre province est la première à emboîter le pas en Amérique du Nord.

Afin de se rallier à ce mouvement d'ensemble qui tend à s'internationaliser et dans le but de créer un moment fort où, de façon simultanée, des milliers de personnes se réuniront

pour souligner l'importance du bon voisinage, il a été décidé de privilégier une date fixe près de celle retenue par les Européens (dernier mardi de mai), soit le premier samedi de juin. En outre, cette date permet une intégration de la Fête à la *Semaine de la municipalité* qui a lieu chaque année au Québec à la même période.

[...] Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé est une association qui a vu le jour en 1990 et qui regroupe 155 municipalités, arrondissements et MRC représentant plus de 70 % de la population québécoise. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir, à travers tout le Québec, le développement durable de milieux de vie sains. Il mise, pour ce faire, sur les échanges et le partage entre les municipalités, sur l'engagement des décideurs municipaux en faveur de la qualité de vie et sur leur capacité à mobiliser leurs partenaires et les citoyennes et citoyens dans l'ac-



Affiche : Villes et Villages en santé

Plusieurs vont se donner rendez-vous !

tion concrète. Ce Réseau s'inscrit dans un mouvement international initié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Tous les renseignements sur la Fête sont disponibles sur le site Web du RQVVS : www.rqvvs.qc.ca.

Source :



Renseignements : Nadine Maltais
Agente de liaison et responsable de la Fête des voisins, Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Tél: (418) 650-5115 poste 5507
Courriel : nadine.maltais@inspq.qc.ca
Site web : www.rqvvs.qc.ca

« OUI, OUI,
VOUS ÊTES AU
BON ENDROIT ! »



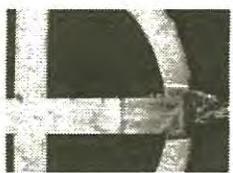
Services Québec,
c'est LA porte d'entrée
aux services gouvernementaux :

Des réponses à vos questions sur plus de 3000 sujets.

www.servicesquebec.gouv.qc.ca
1 877 644-4545

Dans un bureau près de chez vous

Services
Québec



Jeunes hommes en colère

Le vent se lève, un film de Ken Loach

PAR YANICK BILODEAU

Revoici une nouvelle production signée Ken Loach, cinéaste engagé depuis plusieurs années dans ce qu'on pourrait appeler un cinéma social combatif. Cette fois, il nous introduit dans l'Irlande des années 1920, en proie à l'oppression de la Grande-Bretagne. Nous y retrouvons les paysans irlandais qui semblent profiter d'une vie paisible...

Mais les apparences sont trompeuses : l'armée britannique ne tarde pas de les menacer à la pointe du fusil dès qu'ils se retrouvent en groupe. Les têtes fortes sont vite éliminées à cette époque où les colonisateurs cherchent à domestiquer la verte Irlande. Ainsi, Damien (Cillian Murphy) se retrouve à la croisée des chemins dans son choix de vie. Se préparant à quitter son modeste milieu pour des études à Londres, il devra rapidement choisir son camp entre la médecine (le confort) et le combat contre l'envahisseur (le danger), qui risque d'être moins payant...

Prendre les armes

Un incident scandaleux dont il a été témoin le décidera à prendre part à la lutte. Loach nous fait voir l'humiliation brutale dont est victime le peuple irlandais à l'époque. Ce dernier est victime de persécutions fréquentes, d'insultes et de mépris total par le pouvoir colonisateur qui cherche à tout prix à contenir ses velléités d'indépendance. Après d'âpres luttes, les paysans masqués (ancêtres de l'actuelle IRA) en viennent à faire bouger les Anglais qui signeront un traité de paix bidon avec les nationalistes irlandais.

Ces derniers se retrouvent en fait inféodés au pouvoir britannique. Ils ont leur propre armée nationale mais pas de véritable liberté et l'Irlande demeure toujours sous l'emprise de Sa Majesté britannique. Dès lors, certains se soumettent, d'autres continuent la lutte armée pour obtenir l'indépendance.

Les débats, les incertitudes, les divisions, les trahisures s'ensuivent. Dans cette histoire, on aurait pu craindre une certaine complaisance du réalisateur dans le traitement des deux camps. Il est heureux de voir certaines nuances, comme un des personnages qui refuse d'obéir aux ordres d'exécution. Ou encore un militaire qui contient la rage d'un supérieur trop brutal. C'est ainsi que les militaires anglais ne sont pas que cantonnés dans le rôle de brutes sanguinaires qui obéissent aveuglément aux ordres. Quelques femmes font aussi partie des débats et du tribunal indépendant mis sur place après la ratification du fameux traité de paix.

Dans ce film de combat, il y a aussi l'inévitable romance (qu'on devine des bobines à l'avance). Toutefois, elle est dépeinte avec une certaine sobriété

et sert bien l'objectif d'adoucir un peu l'aspect sanglant de cette histoire. La musique de George Fenton, discrète et pas trop présente, collabore aussi à cette mesure. L'utilisation de chansons folkloriques entonnées par les combattants donne un petit air d'authenticité populaire à la lutte de ces gens (*The wind that shakes the barley*, par exemple, titre anglais du film).

L'Irlande ou l'Histoire méconnue

Le réalisateur concentre vraiment tous ses efforts sur l'essentiel, c'est-à-dire les combats et les débats qui les précèdent, avec les touches d'émotion poignante qui s'insèrent naturellement. Certaines scènes ici et là auraient peut-être gagnées à être coupées au montage afin de donner davantage d'impact au film. Notons une juste proportion entre les débats et les embuscades, sans doute une volonté éducative de son auteur qui cherche davantage à expliquer les motivations de ses personnages qu'à accumuler les scènes de fusillades à la chaîne. Bien sûr, cela peut se faire au détriment du rythme. À preuve, j'ai pu entendre les plaintes d'un spectateur comme quoi il ne se passait rien dans ce film (M. croyait sans doute assister à un film d'action...)! En bout de ligne, on se retrouve avec une œuvre fort instructive qui donne envie de se documenter davantage sur ce dramatique sujet de l'histoire.

Projections de la Biblibertaire

Projections libres et engagées... par et pour les jeunes de la communauté !

À chaque samedi du mois, à partir de 20 h, la Biblibertaire, projet d'éducation populaire permanent supporté par le Regroupement Autonome des Jeunes (RAJ), tentera de vous divertir l'esprit tout en l'ouvrant sur des perspectives nouvelles et libératrices... par le cinéma !

Horaire Avril/Mai :

- Samedi 21 avril : Projection enRAJée – Spécial Journée de la Terre
Documentaire *Vers des collectivités viables : le rêve américain revu et corrigé* (47 minutes, Québec)
Plus d'autres courts métrages sur la vie urbaine durable, en respect et en harmonie avec l'environnement.
- Samedi 28 avril (et le dernier samedi de chaque mois) : **Rétrospective des cinq (5) ans des Lucioles**
Plus de 25 courts métrages du collectif de films montréalais les Lucioles !
- Samedi 5 mai : Projection du *Majik Shack*
Film à déterminer.
- Samedi 12 mai : Projection engagée – Festival du mois libertaire !
Projections autour des thèmes de l'anarchisme, autogestion, luttes des femmes, mouvements ouvrier, *queer* et autres.
Contributions volontaires suggérées de 4 \$ (gratuit pour les gens pauvres). Amenez vos amiEs ! Souper collectif préparé avant chaque projection.

Une présentation du

À la Biblibertaire
Local du 264 Ball
Sherbrooke

Pour informations :
819 569-3035



Joyeux anniversaire !

Un anniversaire, c'est une manière amusante et scientifique de célébrer l'anniversaire de votre enfant. Une heure remplie d'expériences et d'animations ! Un grand choix de thématiques est disponible au www.clse.qc.ca



Les anniversaires sont offerts pour des groupes de 3 à 10 enfants âgés de 4 à 12 ans.

Pour plus d'informations, contactez le Club des Débrouillards de l'Estrie, au 819 565-5062



Programmation printanière au Tremplin 16-30

Le Tremplin 16-30 lance sa programmation printanière avec des soupers rencontres. Sous forme de repas communautaire, différentes personnes ressources viendront partager leurs connaissances sur une foule de sujets qui interpellent les jeunes, à chaque mercredi soir, dès 17 h 30.

Pour information : Charles Fournier, 819 565-4141, poste 105 ou www.tremplin16-30.com

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

CFLX
FM 95.5

La radio communautaire de l'Estrie

Dès 6 heures, commencez la journée avec l'émission

« AU SAUT DU LIT »

Un regard sur les actualités internationales, nationales et locales, agrémenté de musique !

Création en toute conscience



GRAPHIQ
ILLUSTRATION

graphisme • image corporative • internet

www.graphiq.ca • (819) 563 8039